

G/SCM/N/392/CAN

17 octobre 2022

Original: anglais

(22-7803) Page: 1/29

Comité des subventions et des mesures compensatoires

CANADA

RAPPORT SEMESTRIEL AU TITRE DE L'ARTICLE 25.11 DE L'ACCORD

On trouvera ci-joint le rapport semestriel présenté par le **Canada** pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2022.

RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES ACTIONS EN MATIÈRE DE DROITS COMPENSATEURS²

POUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022

Enquêtes initiales

Pays ou	Produit	Ouverture de	Mesures	Mesures	finales	Absence de	Autres	Données co	ommerciales	Programme(s)
territoire douanier		l'enquête	provisoires et déterminations préliminaires	Droit définitif	Engagement	mesures finales/clôture de l'enquête		•	it du (des)) publié(s)	donnant lieu à des mesures compensatoires
	Désignation; catégorie à six chiffres du SH visant le produit faisant l'objet de l'enquête³; numéro d'identification⁴; (*) si l'enquête vise plusieurs pays	Date; période couverte par l'enquête (S- subventionnement; I-dommage)	Date des mesures; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date des droits; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'application; fourchette des montants de la subvention individuels ou des prix minimaux	Date, raison	Date, explication	Volume ou valeur des importations (unité/monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3 (Note 1)	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales (Note 2)	Nom du ou des programmes de subventions donnant lieu à des mesures compensatoires
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Châssis à conteneurs SH ex-8706.00, ex-8716.39, 8716.40, ex-8716.80, ex-8716.90 CC 2021 IN/CN	10/06/2021 S: 01/05/2020- 30/04/2021 I: n.d.	Détermination préliminaire: 21/10/2021 positive Mesure imposée P: 21/10/2021 C: 21/10/2021 7,1% Taux résiduel global: 20,2%	Détermination finale: 18/02/2022 positive Mesure imposée P: 18/02/2022 C: 18/02/2022 2,5% Taux résiduel global: 20,4%	-	-	-	-	-	Voir l'appendice 1
	Matelas SH 9404.21, 9404.29 MAT 2022 IN	18/02/2022 S: 01/01/2021- 31/12/2021	-	-	-	-	-	-	-	-

¹ Adresse du site Web où les rapports publiés sur les enquêtes sont disponibles: https://decisions.citt-tcce/a/en/nav date.do.

² Tous les termes et en-têtes des colonnes figurant dans le présent modèle ont le sens qui leur est attribué dans les instructions.

³ Uniquement à des fins de référence.

⁴ Le système de numérotation des dossiers a été récemment actualisé; les affaires seront classées d'après l'ancien ou le nouveau système selon leur date d'ouverture.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Tiges de forage	25/03/2022	-	-	-	Détermination	-	-	-	-
(suite)	SH 7304.23	S: 01/01/2021-				préliminaire:				
,	DP 2022 IN	28/02/2022				24/05/2022				
		1 ' '				négative Aucune				
						mesure imposée				
						Les éléments de				
						preuve				
						n'indiquent pas				
						de façon				
						raisonnable que				
						le dumping et le				
						subventionneme				
						nt des				
						marchandises en				
						cause ont causé				
						un dommage ou				
						un retard ou				
						menacent de				
						causer un				
						dommage.				
						dominage.		1	l	

Réexamens/autres procédures ultérieures

Pays ou	Produit	Ouverture de	Résultats/	Résultats	finals	Abrogation	Autres (par		nmerciales (si	Programme(s)
territoire douanier		l'enquête	déterminations préliminaires	Droit définitif	Engagement	de mesures	exemple procédures n'affectant pas le niveau des droits)	rapport(s) p	s dans le(s) ublié(s) sur la édure)	donnant lieu à des mesures compensatoires
	Désignation; catégorie à six chiffres du SH visant le produit faisant l'objet de l'enquête ³ ; numéro d'identification; (*) si l'enquête vise plusieurs pays	Date, type de réexamen ou de procédure (symbole), période couverte	Date d'entrée en vigueur; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'entrée en vigueur; fourchette des montants de la subvention individuels; "autres" taux; [fourchette des taux appliqués en cas de différence, raison]	Date d'entrée en vigueur; fourchette des montants de la subvention individuels ou des prix minimaux; ou autre résultat (symbole)	Date, raison	Date, explication	Volume ou valeur des importations (unité/monnaie); produits visés, période, si différents des colonnes 2 et 3 (Note 1)	Volume des importations en % de la consommation intérieure apparente ou en % des importations totales (Note 2)	Nom du ou des programmes de subventions donnant lieu à des mesures compensatoires
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine	Bois contre-plaqués décoratifs et autres que pour la construction SH 4412.10, 4412.31, 4412.33, 4412.34, 4412.39, 4412.94, 4412.99 DONP 2020 IN/CN	19/02/2021 Révision judiciaire – A-52-21 ⁵ (Note 3)	-	-	-	-	Appel le 19/02/2021	-	-	n.d.
	Certains tubes de canalisation en acier au carbone et en aciers alliés SH ex-7304.19, ex-7305.11, ex-7305.12, ex-7305.19, 7306.19 CV/142/CN	05/03/2021 Réexamen à l'extinction/à l'expiration S: n.d. I: n.d.	-	Détermination finale: 06/01/2022 positive Mesure prorogée P: 06/01/2022 C: 06/01/2022 12,10-986,85 RMB/tm Taux résiduel global: 989,97 RMB/tm	-	-	-	-	-	Voir l'appendice 2
	Certains grillages en acier SH 7308.90 CV/126/CN	29/03/2021 Réexamen à l'extinction/à l'expiration S: n.d. I: n.d.	-	Détermination finale: 02/02/2022 positive Mesure prorogée P: 02/02/2022 C: 02/02/2022 543-632 renminbi/t m	-	-	-	-	-	Voir l'appendice 3

⁵ Canadian Hardwood Plywood and Veneer Association et al. v Agc et al. Dossier de la Cour d'appel fédérale n° A-52-21.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Chine (suite)	Certains tubes de canalisation de grand diamètre en acier au carbone et en acier allié SH 7305.11, 7305.12, 7305.19 CV/143/CN	27/09/2021 Réexamen à l'extinction/à l'expiration S: n.d. I: n.d.	1	-	-	-	1	-	-	Voir l'appendice 4
	Certains accessoires de tuyauterie en cuivre SH 7412.10, 7412.20 CV/118/CN	08/11/2021 Réexamen à l'extinction/à l'expiration S: n.d. I: n.d.	-	-	-	-	-	-	-	Voir l'appendice 5
	Certains joints de tubes courts SH 7304.29 CV/127/CN	25/02/2022 Réexamen à l'extinction/à l'expiration S: n.d. I: n.d.	-	-	-	-	-	-	-	Voir l'appendice 6
	Certains éléments d'acier de fabrication industrielle SH 7216.99, 7301.20, 7308.40, ex-7308.90, ex-7326.90, ex-8421.99, 8428.31 ex-8428.32, ex-8428.33, ex-8428.39 FISC 2016 IN/CN		-	-	-	24/05/2022 Mesures annulées par la TCCE - Expiration sans réexamen	-	-	-	•
Inde	Certaines feuilles d'acier laminées à chaud (antérieurement feuilles d'acier au carbone laminées à chaud) SH 7208.25, 7208.26, 7208.27, 7208.36, 7208.37, 7208.38, 7208.39, 7208.53, 7208.54, 7208.90, 7211.13, ex-7211.14, 7211.19, 7225.30, 7225.40, 7225.99, 7226.20, 7226.90, 7226.91 CV/94/IN	09/07/2021 Réexamen à l'extinction/à l'expiration	-	Détermination finale: 13/05/2022 positive Mesure prorogée P: 13/05/2022 C: 13/05/2022 NR	_	-	-	-	-	Voir l'appendice 7

Codes et indications

P - Date de publication

C - Date du début du recouvrement des droits

n.d. - Non disponible NR - Non indiqué

Mesures provisoires (colonne 4): Les mesures provisoires s'appliquent à compter de la date de la détermination préliminaire de l'existence d'une subvention jusqu'à la date de la constatation du Tribunal canadien du commerce extérieur concernant le dommage causé aux producteurs canadiens (120 jours au maximum à compter de la publication de l'avis annonçant la détermination préliminaire).

Droit définitif (colonne 5): Il s'agit soit de la date de la constatation positive de l'existence d'un dommage dans le cas d'une enquête ou de la date de clôture du réexamen de l'existence d'un dommage; soit de la date de clôture du réexamen du montant de la subvention dans les cas où le Tribunal canadien du commerce extérieur a fait une constatation de l'existence d'un dommage. Le montant estimé de la subvention est normalement exprimé en valeur unitaire.

Absence de dommage (colonne 7): Le Tribunal canadien du commerce extérieur établit sa constatation concernant le dommage causé à la branche de production canadienne après que le Président de l'Agence des services frontaliers du Canada a remis sa détermination finale concernant le subventionnement (120 jours au maximum à compter de la publication de l'avis annonçant la détermination préliminaire). Si le Tribunal canadien du commerce extérieur constate que les produits subventionnés n'ont pas causé de dommage et ne menaçaient pas de causer un dommage, les droits définitifs ne sont pas imposés et les droits provisoires sont remboursés.

Annulation (colonne 7, réexamens/autres procédures): Le Tribunal canadien du commerce extérieur procède généralement au réexamen à l'expiration (réexamen à l'extinction) avant l'expiration de la constatation ou de l'ordonnance imposant les droits. S'il constate qu'il est probable que le dommage causé par le subventionnement des marchandises ne subsistera ou ne se reproduira pas, il annulera la constatation ou l'ordonnance initiale, habituellement à la date à laquelle l'ordonnance ou la constatation arrive à expiration.

Réexamen intérimaire (INR): Un réexamen intérimaire est un réexamen engagé lorsque des éléments indiquent de manière raisonnable que des faits nouveaux suffisants sont apparus ou qu'il y a eu un changement suffisant des circonstances à l'origine de la mesure, ou lorsqu'il y a des données de fait suffisantes qui, bien qu'existantes, n'ont pas été mises en évidence lors de l'examen précédent ou de l'enquête et ne pouvaient être connues par l'exercice d'une diligence raisonnable à ce moment-là.

Réexamen à l'extinction (SNR): Un réexamen d'une mesure compensatoire en vigueur visant à déterminer si cette mesure doit être maintenue.

Réexamen administratif (ADR): Un réexamen administratif du montant de la subvention correspondant à une mesure compensatoire en vigueur. Ces procédures ne sont pas des réexamens visant à déterminer si les mesures en vigueur doivent être prorogées ou annulées; elles sont plutôt utilisées pour actualiser les montants de la subvention. La date de clôture du réexamen figure dans la colonne 5. Si cette colonne est vide, l'ADR n'a pas été achevée pendant la période considérée.

Enquête anticontournement (ACI): Une enquête visant à déterminer s'il y a contournement d'une mesure antidumping existante. Ces enquêtes déterminent si une mesure existante en vigueur sera élargie aux marchandises concernées. Les montants de la subvention individuels ne sont pas calculés et, par conséquent, ces montants ne peuvent pas être indiqués. La date d'achèvement de l'ACI figure dans la colonne 5. Si cette colonne est vide, l'ACI n'a pas été achevée pendant la période considérée.

NOTES

- Note 1 Sauf indication contraire, le volume des importations indiqué à la colonne 9 correspond à la période couverte par l'enquête en matière de subventions.
- **Note 2** Sauf indication contraire, le volume des importations indiqué à la colonne 10 correspond à la part, en pourcentage, des importations subventionnées par rapport aux importations totales, pour la période couverte par l'enquête en matière de subventions.
- Note 3 Selon la législation canadienne, les questions de droit peuvent être portées devant la Cour fédérale et devant la Cour d'appel fédérale en vue d'un examen judiciaire interne.
- Note 4 Les demandes relatives aux questions de droit peuvent être adressées à la Cour suprême du Canada; toutefois, la Cour suprême doit accorder une autorisation pour qu'il soit statué sur l'affaire considérée. Il s'agit de l'instance de dernier ressort.

ANNEXES

MESURES COMPENSATOIRES DÉFINITIVES EN VIGUEUR AU 30 JUIN 2022 (NOTE 5)

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Mesure(s)	Date d'imposition initiale; référence de la publication	Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication
Chine	Certains éléments de fixation en acier CV/103/CN	Droits	07/01/2005 Gazette du Canada 2005.I.139.04 du 07/01/2005	06/01/2010 Gazette du Canada 2010.I.144.03 du 06/01/2010
				05/01/2015 Gazette du Canada 2015.I.149.03 du 05/01/2015
				02/09/2020 Gazette du Canada 2020.I.154.37 du 02/09/2020
	Certains accessoires de tuyauterie en cuivre CV/118/CN	Droits	19/02/2007 Gazette du Canada 2007.I.141.09 du 19/02/2007	17/02/2012 Gazette du Canada 2012.I.146.24 du 17/02/2012
				28/11/2016 Gazette du Canada 2017.I.151.07 du 28/11/2016
	Certains revêtements en acier sans soudure CV/122/CN	Droits	10/03/2008 Gazette du Canada 2008.I.142.12 du 10/03/2008	11/03/2013 Gazette du Canada 2013.I.147.30 du 11/03/2013
				28/11/2018 Gazette du Canada 2018.I.152.49 du 28/11/2018
	Certaines extrusions d'aluminium CV/124/CN	Droits	17/03/2009 Gazette du Canada 2009.I.143.13 du 17/03/2009	17/03/2014 Gazette du Canada 2014.I.148.14 du 17/03/2014
				13/01/2020 Gazette du Canada 2020.I.154.4 du 13/01/2020
	Certains tubes soudés en acier au carbone CV/123/CN	Droits	20/08/2008 Gazette du Canada 2008.I.142.35 du 20/08/2008	19/08/2013 Gazette du Canada 2013.I.147.40 du 19/08/2013
				28/03/2019 Gazette du Canada 2019.I.153.14 du 28/03/2019

Pays/territoire douanier	d'identification de l'enquête	Mesure(s)	Date d'imposition initiale; référence de la publication	Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication
Chine (suite)	Certains refroidisseurs et réchauffeurs thermoélectriques CV/121/CN	Droits	11/12/2008 Gazette du Canada 2008.I.142.51 du 11/12/2008	09/12/2013 Gazette du Canada 2013.I.147.51 du 09/12/2013
				05/09/2019 Gazette du Canada 2019.I.153.37 du 05/09/2019
	Certains produits tubulaires pour champs pétrolifères CV/125/CN	Droits	23/03/2010 Gazette du Canada 2010.I.144.14 du 23/03/2010	02/03/2015 Gazette du Canada 2015.I.149.11 du 02/03/2015
				10/12/2020 Gazette du Canada 2020.I.154.51 du 10/12/2020
	Certains grillages en acier CV/126/CN	Droits	19/04/2011 Gazette du Canada 2011.145.19 du 19/04/2011	18/04/2016 Gazette du Canada 2016.I.150.18 du 18/04/2016
				02/02/2022 Gazette du Canada 2022.I.156.7 du 02/02/2022
	Certains joints de tubes courts CV/127/CN	Droits	10/04/2012 Gazette du Canada 2012.I.146.16 du 10/04/2012	07/04/2017 Gazette du Canada 2017.I.151.16 du 07/04/2017
	Certains éviers en acier inoxydable CV/129/CN	Droits	24/05/2012 Gazette du Canada 2012.I.146.22 du 24/05/2012	08/02/2018 Gazette du Canada 2018.I.152.7 du 08/02/2018
	Certains tubes en acier pour pilotis CV/130/CN	Droits	30/11/2012 Gazette du Canada 2012.I.146.49 du 30/11/2012	04/07/2018 Gazette du Canada 2018.I.152.35 du 04/07/2018
	Certains modules muraux unitisés CV/135/CN	Droits	12/11/2013 Gazette du Canada 2013.I.147.47 du 12/11/2013	03/07/2019 Gazette du Canada 2019.I.153.28 du 03/07/2019
	Certaines concentrations de silicium-métal CV/136/CN	Droits	19/11/2013 Gazette du Canada 2013.I.147.48 du 19/11/2013	22/08/2019 Gazette du Canada 2019.I.153.35 du 22/08/2019
	Certains tubes en cuivre CV/137/CN	Droits	18/12/2013 Gazette du Canada 2014.I.148.01 du 18/12/2013	25/09/2019 Gazette du Canada 2019.I.153.40 du 25/09/2019
	Certaines barres d'armature pour béton CV/138/CN	Droits	09/01/2015 Gazette du Canada 2015.I.149.03 du 09/01/2015	14/10/2020 Gazette du Canada 2020.I.154.43 du 14/10/2020
	Certains modules et laminés photovoltaïques CV/140/CN	Droits	03/07/2015 Gazette du Canada 2015.I.149.36 du 04/07/2015	25/03/2021 Gazette du Canada 2021.I.155.15 du 25/03/2021
	Certains tubes de canalisation en acier au carbone et en aciers alliés CV/142/CN	Droits	29/03/2016 Gazette du Canada 2016.I.150.15 du 29/03/2016	06/01/2022 Gazette du Canada 2012.I.156.3 du 06/01/2022

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Mesure(s)	Date d'imposition initiale; référence de la publication	Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication
Chine (suite)	Certains tubes de canalisation de grand diamètre en acier au carbone et en acier allié CV/143/CN	Droits	20/10/2016 Gazette du Canada 2016.I.150.44 du 20/10/2016	-
	Certaines feuilles d'acier laminées à froid CRS 2018 IN/CN	Droits	21/12/2018 Gazette du Canada 2019.I.153.01 du 21/12/2018	-
	Certaines tiges de pompage SR 2018 IN/CN	Droits	14/12/2018 Gazette du Canada 2018.I.152.52 du 14/12/2018	ı
	Châssis à conteneurs CC 2021 IN/CN	Droits	18/02/2022 Gazette du Canada 2022.I.156.9 du 18/02/2022	-
	Sièges rembourrés à usage ménager UDS 2020 IN/CN	Droits	02/09/2021 Gazette du Canada 2021.I.155.44 du 02/09/2021	٠
Corée, Rép. de	Certaines feuilles d'acier laminées à froid CRS 2018 IN/KR	Droits	21/12/2018 Gazette du Canada 2019.I.153.01 du 21/12/2018	٠
Inde	Certaines feuilles d'acier laminées à chaud (antérieurement feuilles d'acier au carbone laminées à chaud) CV/94/IN	Droits	17/08/2001 Gazette du Canada 2001.I.135.34 du 17/08/2001	16/08/2006 Gazette du Canada 2006.I.140.34 du 16/08/2006
	CV/ 54/ IN			15/08/2011 Gazette du Canada 2011.I.145.35 du 15/08/2011
				12/08/2016 Gazette du Canada 2016.I.150.35 du 12/08/2016
				13/05/2022 Gazette du Canada 2022.I.156.21 du 13/05/2022
	Certains tubes soudés en acier au carbone CV/132/IN	Droits	11/12/2012 Gazette du Canada 2012.I.146.51 du 11/12/2012	15/10/2018 ¹ Gazette du Canada 2018.I.152.43 du 15/10/2018
	Outils de broyage GM 2020 IN/IN	Droits	27/08/2021 Gazette du Canada 2021.I.155.36 du 27/08/2021	-
Royaume-Uni	Certains sucres raffinés CV/87/UK	Droits	01/01/2021 Gazette du Canada 1995.I.129.46 du 06/11/1995 ²	06/08/2021 Gazette du Canada 2021.I.155.33 du 06/08/2021 ³

¹ Veuillez noter que dans les documents G/SCM/363/CAN, G/SCM/371/CAN, G/SCM/379/CAN et G/SCM/386/CAN, la date de prorogation indiquée (08/12/2017) était incorrecte. La date correcte est celle figurant dans le présent document.

² Veuillez noter qu'avant le 1^{er} janvier 2021, la mesure CV/87/EU était appliquée au Royaume-Uni en

tant que membre de l'Union européenne.

³ Droit étendu à l'origine après l'achèvement de la procédure de départ de l'Union européenne le 31 décembre 2020.

Pays/territoire douanier	d'identification de l'enquête	Mesure(s)	Date d'imposition initiale; référence de la publication	Date(s) de prorogation; référence(s) de la publication
Türkiye	Certaines pâtes alimentaires séchées à base de blé DWP 2017 IN/TR	Droits	26/07/2018 Gazette du Canada 2018.I.152.31 du 26/07/2018	-
	Certaines feuilles d'acier résistant à la corrosion 2 COR2 2019 IN/TR	Droits	16/11/2020 Gazette du Canada 2020.I.154.43 du 16/11/2020	-
Union européenne ⁴	Certains sucres raffinés CV/87/EU	Droits	06/11/1995 Gazette du Canada 1995.I.129.46 du 06/11/1995	03/11/2000 Gazette du Canada 2000.I.134.47 du 03/11/2000
				02/11/2005 Gazette du Canada 2005.I.139.46 du 02/11/2005
				01/11/2010 Gazette du Canada 2010.I.144.47 du 28/09/2012 ⁵
				30/10/2015 Gazette du Canada 2015.I.149.46 du 30/10/2015
				06/08/2021 Gazette du Canada 2021.I.155.33 du 06/08/2021
Viet Nam	Certains accessoires de tuyauterie en cuivre CPF2 2017 IN/VN	Droits	25/05/2018 Gazette du Canada 2018.I.152.26 du 25/05/2018	-
	Certaines feuilles d'acier laminées à froid CRS 2018 IN/VN	Droits	21/12/2018 Gazette du Canada 2019.I.153.01 du 21/12/2018	-
	Sièges rembourrés à usage ménager UDS 2020 IN/VN	Droits	02/09/2021 Gazette du Canada 2021.I.155.44 du 02/09/2021	-

Note 5 – La Gazette du Canada est disponible sous forme électronique depuis 1998.

DEMANDES DE REMBOURSEMENT PRÉSENTÉES PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022 (NOTE 6)

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date initiale d'entrée en vigueur; date de la prorogation la plus récente	Nombre de demandes de remboursement reçues	Nombre de réexamens aux fins du remboursement commencés, achevés
Chine	Certaines extrusions d'aluminium CV/124/CN	17/03/2009 13/01/2020	3	Commencés: 8 Achevés: 22

 ⁴ Union européenne (27 États membres).
 ⁵ La constatation à l'encontre de l'Union européenne a initialement été annulée, mais cette décision a été infirmée en appel et les droits ont été rétablis conformément à la décision du tribunal du 28 septembre 2012.

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date initiale d'entrée en vigueur; date de la prorogation la plus récente	Nombre de demandes de remboursement reçues	Nombre de réexamens aux fins du remboursement commencés, achevés
Chine (suite)	Certains éléments de fixation en acier CV/103/CN	07/01/2005 02/09/2020	78	Commencés: 92 Achevés: 75
	Certains accessoires de tuyauterie en cuivre CV/118/CN	19/02/2007 28/11/2016	3	Commencés: 3 Achevé: 0
	Certains éléments d'acier de fabrication industrielle FISC 2016 IN/CN	25/05/2017	14	Commencés: 6 Achevés: 8
	Certains produits tubulaires pour champs pétrolifères CV/125/CN	23/03/2010 10/12/2020	6	Commencés: 2 Achevés: 5
	Certains tubes en acier pour pilotis CV/130/CN	30/11/2012 04/07/2018	45	Commencés: 45 Achevés: 45
	Certains joints de tubes courts CV/127/CN	10/04/2012 07/04/2017	1	Commencé: 1 Achevé: 0
	Certains revêtements en acier sans soudure CV/122/CN	10/03/2008 28/11/2018	0	Commencé: 0 Achevé: 1
	Certains éviers en acier inoxydable CV/129/CN	24/05/2012 08/02/2018	1	Commencés: 2 Achevés: 2
	Certains refroidisseurs et réchauffeurs thermoélectriques CV/121/CN	11/12/2008 05/09/2019	1	Commencé: 1 Achevé: 1
	Sièges rembourrés à usage ménager UDS 2020 IN/CN	02/09/2021	1073	Commencés: 864 Achevés: 303
Union européenne ⁶	Certains sucres raffinés CV/87/EU	06/11/1995 06/08/2021	1	Commencé: 1 Achevé: 0
Viet Nam	Sièges rembourrés à usage ménager UDS 2020 IN/VN	02/09/2021	222	Commencés: 211 Achevés: 26

Note 6 – La législation canadienne autorise les importateurs à demander le remboursement des droits antidumping et des droits compensateurs dans le cadre d'une procédure de révision et de réexamen. Ces demandes de révision et de réexamen peuvent porter sur deux aspects:

- le montant de la subvention accordée pour les marchandises;
- la question de savoir si les marchandises importées ont la même désignation que les marchandises auxquelles s'appliquent l'ordonnance ou la constatation (note: si une ordonnance ou une constatation impose à la fois des droits antidumping et des droits compensateurs, la demande de remboursement présentée pour ce motif figurera sur les deux rapports).

Au Canada, les demandes de révision et de réexamen se font dans le cadre d'un système d'appel à deux niveaux dans lequel les demandes rejetées au premier niveau peuvent être réexaminées au second.

Ainsi, le tableau indique le nombre de demandes présentées aux deux niveaux du système d'appel, au sujet des deux aspects susmentionnés en ce qui concerne des marchandises importées assujetties à des mesures compensatoires.

Il est à noter que, dans le cadre du système canadien de traitement des demandes de remboursement, les intitulés du tableau recouvrent ce qui suit:

- "Nombre de demandes de remboursement reçues": nombre de demandes reçues au cours de la période couverte par le rapport.
- "Nombre de réexamens aux fins du remboursement commencés": demandes reçues au cours de la période couverte par le rapport et demandes reçues au cours d'une période antérieure dont le réexamen n'a pas été achevé au cours de cette période. Dans le système canadien, les demandes soumises à l'un des deux niveaux d'appel doivent faire l'objet d'une décision dans un délai d'un an.

⁶ Union européenne (27 États membres).

- "Nombre de réexamens aux fins du remboursement achevés": nombre de demandes pour lesquelles la procédure de réexamen a été achevée au cours de la période couverte par le rapport.

De plus, dans le système canadien de remboursement des droits, une demande peut porter sur plusieurs marchandises. Elle peut donc correspondre à plusieurs entrées dans le tableau.

APPELS CONCERNANT DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT PRÉSENTÉES PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022 (NOTE 7)

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date de dépôt de l'appel	Date de la décision de l'appel					
	NÉANT							

Note 7 – Au Canada, les décisions rendues par l'autorité chargée de l'enquête au sujet de demandes de remboursement (figurant dans le tableau intitulé "Demandes de remboursement") peuvent être portées en appel par l'importateur devant un tribunal administratif indépendant, qui examinera les questions de fait et de droit soulevées. Les demandes déposées ou ayant fait l'objet d'une décision au cours de la période couverte par le rapport sont indiquées ci-dessus.

SUPPRESSION DE MESURES PENDANT LA PÉRIODE ALLANT DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022

Pays/territoire douanier	Produit, numéro d'identification de l'enquête	Date de suppression	Raison de la suppression
Chine	Certains éléments d'acier de	24/05/2022	Mesures annulées par la
	fabrication industrielle	En vigueur le	TCCE - Expiration sans
	FISC 2016 IN/CN	24/05/2022	réexamen

APPENDICE 1 – NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VISANT LES CHÂSSIS À CONTENEURS DONNANT LIEU À DES MESURES COMPENSATOIRES AU TITRE D'UNE DÉTERMINATION PRÉLIMINAIRE DE SUBVENTIONNEMENT

Programme 1:	Prêts octroyés par des banques d'État à des taux préférentiels
Programme 2:	Garanties de prêts accordées par le gouvernement chinois/des banques d'État/des organismes publics
Programme 3:	Annulation de la dette et des intérêts sur des prêts octroyés par les banques d'État
Programme 4:	Financement des exportations et garanties/assurance de crédit à l'exportation à des conditions préférentielles
Programme 5:	Subventions pour assurance
Programme 6:	Aide à la conception, à la recherche et au développement
Programme 7:	Subventions au développement des exportations et liées aux résultats à l'exportation
Programme 8:	Primes pour résultats
Programme 9:	Réductions des droits d'utilisation et/ou de location des sols
Programme 10:	Aide à la suppression de capacités
Programme 11:	Aide à la relocalisation d'installations de production
Programme 12:	Aide – Aide/prime au brevetage
Programme 13:	Aide pour la protection de l'environnement
Programme 14:	Subventions en rapport avec l'emploi, la formation et le recrutement
Programme 15:	Subventions concernant le soutien face à la pandémie
Programme 16:	Exemptions et/ou réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés dans les zones économiques spéciales (ZES) et dans d'autres régions désignées
Programme 17:	Réduction de l'impôt sur le revenu pour les nouvelles entreprises de haute technologie
Programme 18:	Réductions de l'impôt sur le revenu ou de l'impôt foncier au niveau municipal/local
Programme 19:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises à participation étrangère (EPE)
Programme 20:	Mesures fiscales préférentielles liées à la recherche et à l'investissement
Programme 21:	Incitations fiscales visant à développer la Zone de coopération de Qianhai
Programme 22:	Déductions du revenu imposable liées aux achats de machines d'origine nationale
Programme 23:	Exemption ou remboursement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane sur les technologies et les équipements importés

Programme 24: Exonération des droits et des taxes sur les matières et les autres intrants

manufacturiers importés

Programme 25: Exonération de la taxe sur les actes pour les entreprises d'État en cours de

fusion ou de restructuration

Programme 26: Achat d'intrants ou de services publics moyennant une rémunération moins

qu'adéquate

Programme 27: Fourniture de terrains par le gouvernement moyennant une rémunération moins

qu'adéquate

APPENDICE 2 – NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VISANT CERTAINS TUBES DE CANALISATION EN ACIER AU CARBONE ET EN ACIER ALLIÉ DONNANT LIEU À DES MESURES AU TITRE D'UNE DÉTERMINATION FINALE

Programme 21: Prêts à des taux préférentiels octroyés par des banques d'État

Programme 24: Aide aux entreprises en science – technologie avancée

Programme 28-1: Primes à des entreprises dont les produits méritent le titre de "Marques de

commerce très connues de Chine" ou "Marques réputées de Chine" - Shanghai

Programme 28-2: Primes à des entreprises dont les produits méritent le titre de "Marques de

commerce très connues de Chine" ou "Marques réputées de Chine" - Province

du Jiangsu

Programme 33: Prime pour la réduction des émissions et les économies d'énergie

Programme 36: Fonds pour la rénovation de la technologie écoénergétique

Programme 40-1: Aide à l'exportation – District du Jiangdu

Programme 40-2: Aide à l'exportation – Tianjin

Programme 40-3: Aide à l'exportation – Municipalité A

Programme 41-1: Fonds d'élaboration de marques pour l'exportation – Tianjin

Programme 41-2: Fonds d'élaboration de marques pour l'exportation – Municipalité A

Programme 41-3: Fonds d'élaboration de marques pour l'exportation - Allocation de Changzhou

pour le développement des marchés commerciaux étrangers et les marques

d'exportation

Programme 42-1: Subvention financière – Shanghai

Programme 42-2: Subvention financière – Changzhou

Programme 42-3: Subvention financière – Municipalité A

Programme 42-4: Subvention financière – Municipalité B

Programme 43: Stratégie uniforme en cinq points dans la province du Liaoning

Programme 50: Aide – Prime aux entreprises qualifiées dans le nettoyage d'usine

Programme 54-1: Aide – Aide à la demande de brevet – Shanghai

Programme 54-2:	Aide – Aide à la demande de brevet – Municipalité A
Programme 54-3:	Aide – Aide à la demande de brevet – Municipalité B
Programme 55:	Aide – Fonds spécial provincial de développement du commerce et de l'économie à l'étranger
Programme 57-1:	Aide – Aide pour la conservation des ressources et la protection de l'environnement – Yangzhou
Programme 57-2:	Aide – Aide pour la conservation des ressources et la protection de l'environnement – Municipalité A
Programme 59:	Aide – Fonds de soutien spécial pour la commercialisation des innovations technologiques et des résultats de recherche
Programme 61:	Aide – Subvention du bureau d'économie des ressources en eau
Programme 67:	Aides pour l'augmentation des exportations
Programme 78:	Prix de rendement en économie industrielle de la ville de Jiangdu (Jiangsu)
Programme 80-1:	Aides du gouvernement local et provincial pour le remboursement des frais d'assurance de crédit à l'exportation – Changzhou
Programme 80-2:	Aides du gouvernement local et provincial pour le remboursement des frais d'assurance de crédit à l'exportation – Provincial
Programme 85:	Programme national de R-D de pointe (aussi appelé Programme 863)
Programme 87:	Assurance-crédit à l'exportation à un taux préférentiel consentie par la Société chinoise d'assurance des exportations et du crédit, y compris les aides du gouvernement de la Chine pour couvrir les frais de l'assurance-crédit à l'exportation
Programme 88:	Aide pour assurer la qualité des produits
Programme 89:	Gouvernement provincial – Aide pour l'équipement
Programme 91:	Réduction des droits d'utilisation des sols, des prix de location de terrain et des prix d'achat de terrain
Programme 93-1:	Remboursement des dépenses juridiques relatives aux droits antidumping et/ou compensateurs par les gouvernements locaux – Shanghai
Programme 93-2:	Remboursement des dépenses juridiques relatives aux droits antidumping et/ou compensateurs par les gouvernements locaux – Municipalité A
Programme 96-1:	Aide à la recherche et au développement (R-D) – Fédéral
Programme 96-2:	Aide à la recherche et au développement (R-D) – Municipal
Programme 98-1:	Subvention pour le développement technologique - Shanghai
Programme 98-2:	Subvention pour le développement technologique - Municipalité A
Programme 102:	Fonds de bonification des prêts de rénovation technique
Programme 108:	Réduction de l'impôt sur le revenu des entreprises pour les nouvelles entreprises de haute technologie

Programme 123:	Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane sur les technologies et les équipements importés
Programme 129:	Intrants fournis par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande
Programme 130:	Fourniture de terrains moyennant une rémunération moins qu'adéquate par la province du Jiangsu
Programme 136-1:	Prime au talent – Achats d'équipements de pointe
Programme 136-2:	Prime au talent – Accordée par les autorités provinciales
Programme 136-3:	Prime au talent – Accordée par les autorités municipales
Programme 137:	Promotion de la construction d'un établissement de R-D
Programme 138:	Aide – Développement d'industries émergentes stratégiques
Programme 139:	Aide aux projets nationaux de développement, de conservation de l'énergie, d'économie des ressources et de lutte contre la pollution industrielle
Programme 140-1:	Soutien financier au commerce extérieur – Changzhou
Programme 140-2:	Soutien financier au commerce extérieur – Wuxi
Programme 142:	Aide financière pour l'excellence des entreprises en matière de contrôle de la qualité
Programme 143:	Prime à la création technologique
Programme 144:	Fonds de soutien à l'assurance-crédit à l'exportation
Programme 145:	Prime à la contribution au développement industriel et social
Programme 146:	Subvention de soutien aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de l'industrie locale
Programme 147:	Mesures fiscales préférentielles pour la zone de libre-échange de Zhangjiagang
Programme 148:	Subvention pour l'emploi de personnes handicapées
Programme 149:	Fonds spécial pour l'atelier de maître de Shanghai (Chenjie)
Programme 150-1:	Fonds spéciaux pour le talent – Shanghai
Programme 150-2:	Fonds spéciaux pour le talent – Fédéral
Programme 151:	Subvention aux lieux de travail dispersés
Programme 152:	Subvention gouvernementale
Programme 153:	Mesures fiscales pour la déduction des dépenses en recherche-développement
Programme 154:	Mesures fiscales pour la déduction des revenus des personnes handicapées
Programme 155:	Réduction et calcul des revenus dans le contexte d'une pleine utilisation des ressources
Programme 156:	Compensation et exemption fiscale pour le matériel dédié

Compensation fiscale pour l'achat de matériel conçu pour économiser l'eau et Programme 157:

l'énergie

Programme 158: Exemption des paiements de protection contre les inondations

APPENDICE 3 - NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VISANT CERTAINS GRILLAGES EN ACIER DONNANT LIEU À DES MESURES COMPENSATOIRES AU TITRE D'UNE **DÉTERMINATION FINALE DE SUBVENTIONNEMENT**

Programme 1: Aide à l'exportation

Programme 2: Prime des contribuables dans le parc industriel de Yanghang

Programme 3: Intrants fournis par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur

marchande

APPENDICE 4 - NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VISANT CERTAINS TUBES DE CANALISATION

DE GRAND DIAMÈTRE EN ACIER AU CARBONE ET EN ACIER ALLIÉ DONNANT LIEU À DES MESURES COMPENSATOIRES AU TITRE D'UNE DÉTERMINATION FINALE DE SUBVENTIONNEMENT		
Programme 1:	Exemption et/ou réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés dans les ZES et dans d'autres régions désignées	
Programme 2:	Exemption/réduction de l'impôt foncier spécial et des frais spéciaux d'utilisation des sols dans les ZES et dans d'autres régions désignées	
Programme 3:	Remboursement de l'impôt sur le revenu pour les entreprises situées dans la zone de développement économique de Tianjin Jinnan	
Programme 4:	Remboursement de l'impôt sur le revenu lorsque les profits sont réinvestis dans les ZES et dans d'autres régions désignées	
Programme 5:	Exemption/réduction de l'impôt sur le revenu local dans les ZES et dans d'autres régions désignées	
Programme 6:	Services et/ou marchandises fournis à un coût préférentiel par les organismes gouvernementaux ou les entreprises d'État (EE) dans les ZES et dans d'autres régions désignées	
Programme 7:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises à participation étrangère (EPE) établies dans les zones économiques spéciales (à l'exclusion du secteur Pudong de Shanghai)	
Programme 8:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE établies dans les régions côtières économiques ouvertes et dans les zones de développement économique et technologique	
	M C 1 (C) 1: II	

Programme 9: Mesures fiscales préférentielles pour les EPE établies dans le secteur Pudong de

Shanghai

Mesures fiscales préférentielles pour la zone de libre-échange de Zhangjiagang Programme 10:

Programme 11: Exemptions des droits de douane et de la TVA sur les matières et les

équipements importés dans les ZES et dans d'autres régions désignées

Programme 12:	Exemptions de la TVA pour la région centrale
Programme 13:	Annulation de la dette
Programme 14:	Prêts escomptés pour les entreprises axées sur l'exportation
Programme 15:	Crédits acheteurs à l'exportation par la Banque d'import-export de Chine
Programme 16:	Garanties à l'exportation par le gouvernement de la Chine
Programme 17:	Crédits vendeurs à l'exportation par la Banque d'import-export de Chine
Programme 18:	Crédit à l'importation par la Banque d'import-export de Chine
Programme 19:	Prêt du Bureau de financement local
Programme 20:	Prêts et bonifications d'intérêts accordés dans le cadre du Programme de revitalisation du Nord-Est
Programme 21:	Soutien à la réaffectation de prêts par la Banque d'import-export de Chine sous forme de garanties de prêt ou de remboursement de prêt
Programme 22:	Prêts à des taux préférentiels octroyés par des banques d'État
Programme 23:	Services de financement commercial par la Banque d'import-export de Chine
Programme 24:	Amortissement accéléré des immobilisations dans le nouveau secteur de Binhai de Tianjin
Programme 25:	Aide aux entreprises en science/technologie avancée
Programme 26:	Allocation pour payer les intérêts sur les prêts (ville de Zhongshan, Guangdong)
Programme 27:	Aide relative à l'innovation en technologie – Projet de R-D
Programme 28:	Prime des contribuables dans le parc industriel de Yanghang
Programme 29:	Primes aux entreprises dont les produits méritent le titre de "Marques de commerce très connues de Chine" ou "Marques réputées de Chine"
Programme 30:	Système de subventions pour la surveillance du marché du Bureau des affaires – 2012
Programme 31:	Fonds de soutien pour l'expansion d'entreprises à l'étranger (Foshan)
Programme 32:	Fonds de protection de l'environnement du district de Changzhou Qishuyan (Jiangsu)
Programme 33:	Plan de technologie de Changzhou (Jiangsu)
Programme 34:	Compensation pour réinstallation
Programme 35:	Prime à la contribution au développement industriel et social
Programme 36:	Subvention aux lieux de travail dispersés
Programme 37:	Prime pour la réduction des émissions et les économies d'énergie
Programme 38:	Aide à l'économie d'énergie de 2008

Fonds spécial consacré aux techniques d'économie de l'énergie Programme 39: Programme 40: Fonds pour la rénovation de la technologie écoénergétique Programme 41: Prime à l'innovation d'entreprise du district de Qishuyan (Jiangsu) Programme 42: Centres de technologie d'entreprise Programme 43: Prime pour la protection de l'environnement (Jiangsu) Programme 44: Aide à l'exportation a. District du Jiangdu Ville de Tianjin Municipalité A Programme 45: Fonds d'élaboration de marques pour l'exportation a. Ville de Tianjin b. Municipalité A Allocation de Changzhou pour le développement des marchés commerciaux étrangers et les marques d'exportation Programme 46: Fonds de soutien à l'assurance-crédit à l'exportation Aide financière pour l'excellence des entreprises en matière de contrôle de la Programme 47: qualité Programme 48: Subvention financière a. Ville de Shanghai b. Ville de Changzhou Municipalité A c. Municipalité B Programme 49: Soutien financier au commerce extérieur a. Ville de Changzhou b. Ville de Wuxi Programme 50: Stratégie uniforme en cinq points dans la province du Liaoning Programme 51: Programme de fonds pour le développement du commerce extérieur -Remboursements de la TVA Fonds pour les services d'utilité publique en milieu urbain Programme 52: Subvention gouvernementale à l'exportation et subvention gouvernementale à Programme 53: la création de nouveaux produits Prime d'exportation du gouvernement de la ville de Shijiazhuang Programme 54: Aide – Fonds spécial de mise à niveau des principales industries de soutien de Programme 55: la ville de Changzhou Programme 56: Aide - Fonds spécial de développement des cinq principales industries de Changzhou Programme 57: Aide - Prime aux entreprises qualifiées dans le nettoyage d'usine Aide - Développement d'industries émergentes stratégiques Programme 58: Aide - Subventions financières du gouvernement municipal de Gao Cun (Wei Programme 59: Hai) Aide - Fonds de soutien financier de la province du Jiangsu Programme 60:

Aide - Prime aux grands contribuables

Programme 61:

Aide - Aide à la demande de brevet Programme 62: a. Ville de Shanghai b. Municipalité A Municipalité B Aide – Fonds spécial provincial de développement du commerce et de l'économie Programme 63: à l'étranger Programme 64: Aide - Fonds provisoire spécial de promotion de l'industrie Programme 65: Aide - Aide pour la conservation des ressources et la protection de l'environnement a. Ville de Yangzhou Municipalité A Programme 66: Aide - Fonds spécial pour encourager la croissance stable du commerce à l'étranger en 2009 Programme 67: Aide - Fonds de soutien spécial pour la commercialisation des innovations technologiques et des résultats de recherche Aide - Fonds de développement de l'industrie des services de l'État Programme 68: Programme 69: Aide - Subvention du bureau d'économie des ressources en eau Programme 70: Aide – Fonds spécial de contrôle de la pollution de l'eau du lac Taihu Programme 71: Aide – Gouvernement de Wendeng (Shandong) Aides à l'encouragement de l'établissement de sièges sociaux et de sièges Programme 72: régionaux avec participation étrangère Aides pour l'augmentation des exportations Programme 73: Programme 74: Aides pour la certification internationale Programme 75: Aides aux entreprises clés de l'industrie de la fabrication d'équipements de Zhongshan Programme 76: Aide à la promotion commerciale et au développement du commerce Programme 77: Aides aux projets nationaux de développement, de conservation de l'énergie, d'économie des ressources et de lutte contre la pollution industrielle Programme 78: Aides aux entreprises d'exportation privées Programme 79: Aides dans le cadre du programme de la technologie de l'information de Feicheng Programme 80: Plan de financement de la collaboration en technologie entre le Guangdong et Hong Kong Programme 81: Fonds de croissance garanti Programme 82: Aide aux entreprises expérimentales et novatrices Programme 83: Aides aux petites et moyennes entreprises novatrices

Programme 84:	Mesures provisoires de gestion de fonds pour les entreprises de Zhongshan en vue de la participation à des foires au pays et à l'étranger (Zhongshan)
Programme 85:	Fonds du marché international pour les entreprises d'exportation (ville de Jiangmen)
Programme 86:	Fonds du marché international pour les petites et moyennes entreprises exportatrices
Programme 87:	Prix de rendement en économie industrielle de la ville de Jiangdu (Jiangsu)
Programme 88:	Bonification d'intérêts du Liaoning pour les exportations de produits et d'équipements de haute technologie
Programme 89:	Aides du gouvernement local et provincial pour le remboursement des frais d'assurance de crédit à l'exportation
	a. Ville de Changzhoub. Gouvernement provincial
Programme 90:	Aide pour les services modernes
Programme 91:	Gouvernement municipal – Aide pour les expositions
Programme 92:	Gouvernement municipal – Aide à l'exportation
Programme 93:	Gouvernement municipal – Aide pour les frais d'assurance
Programme 94:	Programme national de R-D de pointe (aussi appelé Programme 863)
Programme 95:	Fonds d'innovation national pour les entreprises axées sur la technologie
Programme 96:	Promotion de la création d'un institut de R-D
Programme 97:	Assurance-crédit à l'exportation à un taux préférentiel consentie par la Société chinoise d'assurance des exportations et du crédit, y compris les aides du gouvernement de la Chine pour couvrir les frais de l'assurance-crédit à l'exportation
Programme 98:	Aide pour assurer la qualité des produits
Programme 99:	Gouvernement provincial – Aide pour l'équipement
Programme 100:	Fonds du plan provincial de développement scientifique
Programme 101:	Réduction des droits d'utilisation des sols, des prix de location de terrain et des prix d'achat de terrain
Programme 102:	Remboursement du gouvernement pour la participation à des foires commerciales (Foshan)
Programme 103:	Remboursement des dépenses juridiques relatives aux droits antidumping et/ou compensateurs par les gouvernements locaux
	a. Ville de Shanghai b. Municipalité A
Programme 104:	Remboursement des frais de service des affaires étrangères (Foshan)
Programme 105:	Remboursement des prêts en devises étrangères à l'aide de remises de la TVA

Programme 106:	Aide à la recherche et au développement (R-D)
	a. Gouvernement centralb. Gouvernement municipal
Programme 107:	Prime pour la science et la technologie
Programme 108:	Fonds spécial pour l'atelier de maître de Shanghai (Chenjie)
Programme 109:	Fonds spéciaux pour le talent
	a. Ville de Shanghaib. Gouvernement central
Programme 110:	Subvention pour l'emploi de personnes handicapées
Programme 111:	Subvention aux infrastructures
Programme 112:	Subvention à la relance des industries névralgiques et à la modernisation technologique complète
Programme 113:	Subvention de soutien aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de l'industrie locale
Programme 114:	Subvention pour le développement technologique
	a. Ville de Shanghaib. Municipalité A
Programme 115:	Aide aux entreprises très performantes
Programme 116:	Fonds de soutien pour les pertes non remboursables de taxes à l'exportation sur les produits mécaniques et électriques et les produits de haute technologie (ville de Jiangmen)
Programme 117:	Fonds de soutien fourni par le gouvernement du comté de Xuyi, province du Jiangsu
Programme 118:	Fonds de bonification des prêts de rénovation technique
Programme 119:	Prime à la création technologique
Programme 120:	Prime au talent – Achats d'équipements de pointe
	a. Gouvernement provincialb. Gouvernement municipal
Programme 121:	Projet Flambeau
Programme 122:	Programme de formation pour l'emploi de la main-d'œuvre rurale excédentaire mutée
Programme 123:	Fonds de placement en capital-risque dans l'industrie de la haute technologie
Programme 124:	Remboursement/exemption de 2008 - Fonds pour l'eau
Programme 125:	Entreprises qui économisent l'eau
Programme 126:	Réduction de l'impôt sur le revenu des entreprises pour les nouvelles entreprises de haute technologie

Exemptions de la taxe sur les actes pour les terrains transférés dans le cadre Programme 127: de fusions ou de restructurations Programme 128: Exemption des taxes municipales sur l'entretien et la construction et des frais d'études supplémentaires à l'intention des EPE Exemption des paiements de protection contre les inondations Programme 129: Programme 130: Compensation fiscale pour l'achat de matériel conçu pour économiser l'eau et l'énergie Programme 131: Remboursement de l'impôt sur le revenu pour les réinvestissements des profits d'EPE par les investisseurs étrangers Programme 132: Gouvernement municipal – Programme d'impôt préférentiel Programme 133: Compensation et exemption fiscale pour le matériel dédié Programme 134: Mesures fiscales préférentielles pour les régions de l'Ouest Programme 135: Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises nationales qui achètent des équipements produits localement à des fins d'amélioration technologique Programme 136: Mesures fiscales préférentielles pour les EPE et les entreprises étrangères qui ont des établissements ou des lieux d'affaires en Chine et qui se livrent à la production ou à des opérations commerciales et achètent de l'équipement produit localement Mesures fiscales préférentielles pour les EPE fortement axées sur la technologie Programme 137: et les connaissances Programme 138: Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises exportatrices à participation étrangère Programme 139: Mesures fiscales préférentielles pour la recherche-développement effectuée par les EPE Programme 140: Taux d'imposition réduit pour les EPE productives dont l'exploitation est prévue pour une période au moins égale à dix ans Programme 141: Réduction et calcul des revenus dans le contexte d'une pleine utilisation des ressources Programme 142: Exemption des droits de timbre sur les transferts d'actions en vertu de la réforme des actions non négociables Programme 143: Avantages fiscaux pour les entreprises réalisant un faible profit Programme 144: Mesures fiscales pour la déduction des revenus des personnes handicapées Programme 145: Mesures fiscales pour la déduction des dépenses en recherche-développement Programme 146: Exemption/réduction de la TVA et de l'impôt sur le revenu pour les entreprises qui transforment des créances en participation Programme 147: Exemption de la TVA pour les centres techniques d'entreprises autorisés par l'État Programme 148: Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane sur les technologies et les équipements importés

Programme 149: Exemption des droits sur les importations et de la TVA pour les EPE et certaines entreprises nationales utilisant des équipements importés dans les entreprises encouragées Programme 150: Exonération des droits et des taxes sur les matières et les autres intrants manufacturiers importés Programme 151: Réduction et exemption de la TVA pour les produits recyclés Programme 152: Remboursements de la TVA pour les EPE achetant des équipements produits au pays Programme 153: Acquisition d'actifs du gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande Programme 154: Intrants fournis par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande Programme 155: Fourniture de terrains moyennant une rémunération moins qu'adéquate par la province du Jiangsu Programme 156: Fourniture de terrains moyennant une rémunération moins qu'adéquate dans la zone de développement de haute technologie de Wuxi Programme 157: Fourniture de terrains moyennant une rémunération moins qu'adéquate dans la zone de développement économique et technologique Programme 158: Services publics fournis par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande Programme 159: Transformation de créances en participation Programme 160: Exemptions pour les EE de verser des dividendes à l'État

APPENDICE 5 – NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VISANT CERTAINS ACCESSOIRES DE TUYAUTERIE EN CUIVRE DONNANT LIEU À DES MESURES COMPENSATOIRES AU TITRE D'UNE DÉTERMINATION FINALE DE SUBVENTIONNEMENT

Programme 1:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises à capitaux étrangers établies dans les zones économiques spéciales (à l'exclusion du secteur Pudong de Shanghai)
Programme 2:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises à capitaux étrangers établies dans les régions côtières économiques ouvertes et dans les zones de développement économique et technologique
Programme 3:	Exemptions tarifaires sur les matières importées
Programme 4:	Remises d'impôt sur le revenu des sociétés
Programme 5:	Exemptions de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA)
Programme 6:	Exemptions spéciales de l'impôt foncier et des droits d'utilisation des sols
Programme 7:	Frais de services préférentiels et infrastructure fournis par des organismes

gouvernementaux ou des entreprises d'État

Programme 8:	Remboursement de l'impôt sur les bénéfices pour les sommes supplémentaires réinvesties dans les ZES de la province du Guangdong
Programme 9:	Exemption de l'impôt sur le revenu pour avoir fourni un emploi aux chômeurs
Programme 10:	Subventions fournies pour les résultats à l'exportation
Programme 11:	Fonds pour la prospection des marchés internationaux des PME
Programme 12:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE – Taux d'imposition réduit pour les EPE productives devant être exploitées sur une période minimale de dix ans
Programme 13:	Réinvestissement des bénéfices par l'investisseur étranger
Programme 14:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises exportatrices à participation étrangère
Programme 15:	Mesures fiscales préférentielles en faveur des entreprises à participation étrangère à forte intensité de technologie et de savoir
Programme 16:	Mesures fiscales préférentielles pour la recherche-développement effectuée par les EPE
Programme 17:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE et les entreprises étrangères implantées en Chine qui ont des activités de production ou des activités commerciales et achètent des équipements de fabrication nationale
Programme 18:	Mesures fiscales préférentielles pour des entreprises nationales qui achètent des équipements produits localement à des fins d'amélioration technologique
Programme 19:	Exemption des droits de douane et de la TVA sur les technologies et les équipements importés
Programme 20:	Réduction des droits d'utilisation des sols
Programme 21:	Achat de marchandises d'entreprises d'État

APPENDICE 6 – NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE VISANT CERTAINS JOINTS DE TUBES COURTS DONNANT LIEU À DES MESURES COMPENSATOIRES AU TITRE D'UNE DÉTERMINATION FINALE DE SUBVENTIONNEMENT

Programme 1:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises à participation étrangère (EPE)
Programme 2:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE établies dans les régions côtières économiques ouvertes et dans les zones de développement économique et technologique
Programme 3:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE établies dans le secteur Pudong de Shanghai
Programme 4:	Mesures fiscales préférentielles pour les régions de l'Ouest
Programme 5:	Exemption et/ou réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés dans les ZES et dans d'autres régions désignées
Programme 6:	Exemption/réduction de l'impôt sur le revenu local dans les ZES et dans d'autres régions désignées

Programme 7:	Exemption/réduction de l'impôt foncier spécial et des frais spéciaux d'utilisation des sols dans les ZES et dans d'autres régions désignées
Programme 8:	Exemptions des droits de douane et de la TVA sur les matières et les équipements importés dans les ZES et dans d'autres régions désignées
Programme 9:	Remboursement de l'impôt sur le revenu lorsque les profits sont réinvestis dans les ZES et dans d'autres régions désignées
Programme 10:	Services et/ou marchandises fournis à un coût préférentiel par les organismes gouvernementaux ou les entreprises d'État (EE) dans les ZES et dans d'autres régions désignées
Programme 11:	Projets d'État de rénovation des technologies clés
Programme 12:	Remboursement des dépenses juridiques relatives aux droits antidumping et/ou compensateurs par les gouvernements locaux
Programme 13:	Remboursement des prêts en devises étrangères à l'aide de remises de la TVA
Programme 14:	Subvention gouvernementale à l'exportation et subvention gouvernementale à la création de nouveaux produits
Programme 15:	Aide à l'exportation
Programme 16:	Aide à la recherche et au développement (R-D)
Programme 17:	Aide aux entreprises expérimentales et novatrices
Programme 18:	Aide aux entreprises très performantes
Programme 19:	Primes aux entreprises dont les produits méritent le titre de "Marques de commerce très connues de Chine" ou "Marques réputées de Chine"
Programme 20:	Fonds d'élaboration de marques pour l'exportation
Programme 21:	Fonds du plan provincial de développement scientifique
Programme 22	Fonds de bonification des prêts de rénovation technique
Programme 23:	Fonds de placement en capital-risque dans l'industrie de la haute technologie
Programme 24:	Fonds d'innovation national pour les entreprises axées sur la technologie
Programme 25:	Plan de financement de la collaboration en technologie entre le Guangdong et Hong Kong
Programme 26:	Aides à l'encouragement de l'établissement de sièges sociaux et de sièges régionaux avec participation étrangère
Programme 27:	Aides aux petites et moyennes entreprises novatrices
Programme 28:	Aide pour assurer la qualité des produits
Programme 29:	Fonds pour l'économie d'énergie – 2009
Programme 30:	Fonds spécial consacré aux techniques d'économie de l'énergie
Programme 31:	Aides aux entreprises d'exportation privées

Programme 32:	Aides aux activités à l'exportation
Programme 33:	Aides pour la certification internationale
Programme 34:	Bonification d'intérêts du Liaoning pour les exportations de produits et d'équipements de haute technologie
Programme 35:	Prime pour la réduction des émissions et les économies d'énergie
Programme 36:	Aide à la promotion commerciale et au développement du commerce
Programme 37:	Remboursement des frais sur les transferts de terrains
Programme 38:	Aide – Aide pour le paiement des redevances d'exposition
Programme 39:	Aide – Aide pour les demandes de brevet
Programme 40:	Aide – Fonds pour le développement du secteur des services de l'État
Programme 41:	Aide – Fonds spécial de développement des cinq principales branches d'activité de Changzhou
Programme 42:	Aide – Prime d'entreprise de jardinage écologique
Programme 43:	Aide – Prime de construction municipale
Programme 44:	Aide – Prime aux entreprises qualifiées dans le nettoyage d'usine
Programme 45:	Aide – Fonds provisoire spécial de promotion de l'industrie
Programme 46:	Aide – Fonds de soutien financier de la province du Jiangsu
Programme 47:	Aide – Fonds de croissance garanti
Programme 48:	Aide - Fonds spécial de contrôle de la pollution de l'eau du lac Taihu
Programme 49:	Aide – Fonds spécial provincial de développement du commerce et de l'économie à l'étranger
Programme 50:	Aide - Subvention du bureau d'économie des ressources en eau
Programme 51:	Aide – Compensation pour frais d'assurance
Programme 52:	Aide – Fonds spécial pour les percées technologiques et scientifiques de l'industrie
Programme 53:	Aide – Fonds de soutien spécial pour la commercialisation des innovations technologiques et des résultats de recherche
Programme 54:	Aide – Fonds spécial de mise à niveau des principales industries de soutien de la ville de Changzhou
Programme 55:	Aide – Fonds spécial pour encourager la croissance stable du commerce à l'étranger en 2009
Programme 56:	Aide – Subventions financières du gouvernement municipal de Gao Cun (Wei Hai)
Programme 57:	Aide – Politique sur la TVA pour les ressources recyclables

Programme 58:	Aide – Prime aux grands contribuables
Programme 59:	Aide – Aide pour la conservation des ressources et la protection de l'environnement
Programme 60:	Transformation de créances en participation
Programme 61:	Exemptions pour les EE de verser des dividendes à l'État
Programme 62:	Prêts et bonifications d'intérêts accordés dans le cadre du Programme de revitalisation du Nord-Est
Programme 63:	Taux d'imposition réduit pour les EPE productives dont l'exploitation est prévue pour une période au moins égale à dix ans
Programme 64:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises exportatrices à participation étrangère
Programme 65:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE fortement axées sur la technologie et les connaissances
Programme 66:	Mesures fiscales préférentielles pour la recherche-développement effectuée par les EPE
Programme 67:	Mesures fiscales préférentielles pour les EPE et les entreprises étrangères implantées en Chine qui ont des activités de production ou des activités commerciales et achètent des équipements de fabrication nationale
Programme 68:	Mesures fiscales préférentielles pour les entreprises nationales qui achètent des équipements produits localement à des fins d'amélioration technologique
Programme 69:	Remboursement de l'impôt sur le revenu pour les réinvestissements des profits d'EPE par les investisseurs étrangers
Programme 70:	Exemption/réduction de la TVA et de l'impôt sur le revenu pour les entreprises qui transforment des créances en participation
Programme 71:	Réduction de l'impôt sur le revenu des entreprises pour les nouvelles entreprises de haute technologie
Programme 72:	Exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et des droits de douane sur les technologies et les équipements importés
Programme 73:	Exonération des droits et des taxes sur les matières et les autres intrants manufacturiers importés
Programme 74:	Exemption de la TVA sur les achats d'équipement
Programme 75:	Réduction des droits d'utilisation des sols, des prix de location de terrain et des prix d'achat de terrain
Programme 76:	Exemptions de la taxe sur les actes pour les terrains transférés dans le cadre de fusions ou de restructurations
Programme 77:	Intrants fournis par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande
Programme 78:	Services publics fournis par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande

Programme 79: Acquisition d'actifs du gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur

marchande

Programme 80: Coke fourni par le gouvernement à un prix inférieur à la juste valeur marchande

APPENDICE 7 – NOMS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS DE L'INDE VISANT CERTAINES FEUILLES D'ACIER LAMINÉES À CHAUD (ANTÉRIEUREMENT FEUILLES D'ACIER AU CARBONE LAMINÉES À CHAUD) DONNANT LIEU À DES MESURES COMPENSATOIRES AU TITRE D'UNE DÉTERMINATION FINALE DE SUBVENTIONNEMENT

Programme 1: Exonération des droits excessifs au titre des mécanismes de carnet de crédit de

droits de douane (DEPB) et de licence anticipée

Programme 2: Vente de licences anticipées et crédits DEPB

Programme 3: Licences d'importation spéciales

Programme 4: Mécanisme pour la promotion des exportations de biens d'équipement

Programme 5: Aide financière à l'exportation avant l'expédition

Programme 6: Aide financière à l'exportation après l'expédition

Programme 7: Dispense de remboursement de prêts du Fonds de développement de l'industrie

sidérurgique

Programme 8: Dispense de remboursement de prêts du gouvernement de l'Inde